



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Inspections Pédagogiques

Dossier suivi par :
Marie-Line BOURGOUIN
Doyenne des IEN du 2nd degré
Tél : 02 72 56 65 02
Mél : ce.doyen-ien2d@ac-nantes.fr

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3

Nantes, le 10 janvier 2023

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire
Rectrice de l'académie de Nantes
Chancelière des Universités

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lycée
professionnel

S/c de Mesdames les proviseures et Messieurs les
proviseurs

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs
académiques des services de l'Education nationale

Objet : Inscription des élèves au concours de chefs-d'œuvre de la fondation Colbert.

La Fondation Colbert – Institut de France organise pour la troisième année un concours de chefs-d'œuvre ouvert à l'ensemble des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel en classe de terminale de baccalauréat professionnel ou de dernière année de CAP. Par ce concours, la Fondation souhaite reconnaître les valeurs de l'excellence, encourager la fierté et susciter l'émulation des élèves engagés dans la voie professionnelle. Toutes les spécialités sont invitées à participer. La présentation détaillée du concours figure sur le site de la Fondation en suivant ce lien : [concours Colbert](#)

Les chefs-d'œuvre devront rencontrer les thématiques de l'héritage de Colbert : la mer, le commerce, les arts, l'industrie, la forêt, les sciences, la protection sociale, la valorisation de l'environnement. Ils peuvent aussi s'inscrire dans les valeurs historiques que défend la Fondation : l'entreprise, l'innovation et les traditions, le lien avec le territoire, l'engagement citoyen et le souci des personnes. Le jury récompensera les réussites mais surtout les démarches des élèves dans leurs hésitations, leurs réflexions et même les obstacles qu'ils auront surmontés. Il valorisera aussi la mise en place de partenariats innovants dans le cadre des chefs-d'œuvre.

Chaque établissement pourra ainsi contribuer à valoriser le travail des élèves en inscrivant un chef-d'œuvre issu d'une réalisation collective ou individuelle, qui pourra prendre toute forme matérielle ou immatérielle.

Un jury régional sera chargé de remettre quatre prix aux chefs-d'œuvre de CAP et quatre prix aux chefs-d'œuvre de baccalauréats professionnels (art, commerce, industrie et engagement), qui seront transmis au jury national.

L'inscription au concours se fera du 3 avril au 22 avril 2023 par l'envoi d'un dossier à l'adresse suivante : chefsdoeuvre@fondationcolbert.fr.

Le dossier doit être constitué d'un seul PDF qui regroupe les documents listés dans le paragraphe « [composition du dossier de candidature](#) ». Il devra comprendre les civilités, noms, prénoms, établissement et académie de chaque élève impliqué, indiqués de manière claire dans la lettre de candidature. Le fichier PDF envoyé, devra respecter le formalisme suivant : CAP ou BACPRO_nom du lycée_nom de la commune_ Région académique.pdf

Au niveau académique, **la remise des prix se déroulera le 16 mai 2023.**

L'IEN référent de votre établissement sera disponible, si besoin, pour vous accompagner dans cette démarche.

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire
Rectrice de l'Académie de Nantes
Chancelière des universités



Katia BÉGUIN